

"BIWE A HURE"

LA GAZETTE 011

SEPTEMBRE 2022

J'AIME MA COMMUNE JE L'ANIME

'EYMI MA COUMUNE, L'ANIMI'

Nous allons essayer, dans ce numéro, de partager le plus de sujets qui touchent, qui ont touché de près ou de loin notre commune (les projets, les évènements passés, l'environnement, le conseil municipal des jeunes...).

Vous pouvez, si vous le souhaitez, partager vos passions, vos articles quel que soit le sujet. Nous ne manquerons pas de les relayer dans un prochain numéro.

La rentrée 2022 est pour de nombreuses personnes déjà derrière nous. La rentrée s'est bien déroulée sur les 3 sites scolaires de HURE, FONTET et LOUPIAC DE LA REOLE.

Avec le conseil municipal des jeunes, nous essayons d'appliquer cette citation : « Je ne veux pas que mes enfants suivent mes pas. Je veux qu'ils marchent à côté de moi et arrivent plus loin que je n'ai jamais osé rêver... ». En effet, nous pourrions très bien limiter leur créativité, leurs actions. Bien au contraire, nous attendons de cette jeune génération de nouvelles idées, de nouveaux projets. Nous ne manquerons pas de les partager ensemble.



Nous préparons actuellement la nouvelle démarche d'adressage. Ce projet, qui a déjà débuté depuis plusieurs mois, s'est concrétisé dans un premier temps par une réunion publique d'information (23/09/2022) où vous avez été nombreux à venir. Suivront ensuite plusieurs réunions avec le technicien de la Poste. Nous ne manquerons pas de vous informer de l'évolution de ce projet.

Notre priorité est de continuer à dynamiser notre commune, mettre en valeur notre patrimoine. Les journées du patrimoine 2022 ont été un tremplin, qui nous permettra de vous faire partager d'autres trésors matériels et immatériels à l'occasion d'autres évènements.

Les actions de la commune vont être, pour les prochaines semaines, axées sur le maintien en état des bâtiments communaux, soit pour les protéger des intempéries, soit pour les rendre moins énergivores.

Nous évoquerons aussi la fête de notre village qui s'est déroulée fin août. Les habitants de Hure et des communes avoisinantes ont répondu présents, du vendredi au lundi. Ce sont plus de 1 000 personnes qui ont foulé la Place René et Mauricette BEAUCAILLOU. Merci au comité des fêtes pour les activités proposées, et pour la qualité du feu d'artifice qui a illuminé le ciel de la commune.



Mairie Hure www.hure33.

-JOURNAL NUMÉRIQUE- PAGE 2



Les activités associatives ont repris, pour le bonheur de tous et pour tous les âges! Plein de moments conviviaux partagés!

« Hure en fête » a encore enivré la commune avec ses repas festifs et ses animations le dernier weekend du mois d'août.

Hure en gym a repris les cours tous les jeudis soirs depuis le 15 septembre.

Le Club St Martin a organisé son traditionnel repas « Poule au pot » le dimanche 18 septembre.



Chères habitantes, Chers habitants,





Samedis 4 et 18 mars 2023

La **société de chasse** a organisé le repas « Entrecôte » le dimanche 2 octobre.

Une information:

L'ADMR du Réolais réfléchit à organiser une permanence d'une demi-journée sur notre commune à compter de janvier 2023. Nous vous tiendrons informé des modalités.

Un rappel :

Les navettes pour le marché, financées par le CCAS de la commune, ont lieu les

Samedis 15 et 29 octobre 2022
Samedis 12 et 26 novembre
Samedis 10 et 24 décembre
Samedis 7 et 21 janvier 2023
Samedis 4 et 18 février 2023
Samedis 5 et 19 août 2023

Très bonne lecture Mylène MORIN, Maire de Hure



-JOURNAL NUMÉRIQUE- PAGE 3

RENTREE 2022

Petit retour en arrière.....

La IIIe République révolutionne le monde de l'instruction primaire.

Non seulement les lois Ferry de 1881 et 1882 rendent-elles l'école gratuite, laïque et obligatoire, mais encore se soucie-t-on d'offrir aux élèves des conditions de travail decentes et un enseignement de qualité. Pour leur éviter de longs déplacements, une loi de 1883 impose à toutes les communes



renfermant plus de vingt enfants d'âge scolaire de s'équiper d'une école. Celle-ci doit être aérée, bien ensoleillée, spacieuse, comporter une grande cour et si possible un jardin. Les espaces confinés sont délaissés au profit de nouveaux bâtiments.

La mission de l'instituteur est désormais ambitieuse : il est chargé d'enseigner un programme lourd et se voit confier l'éducation civique et morale des enfants, destiné à former des citoyens vertueux, respectueux, garants et défenseurs des valeurs républicaines : « Vous êtes l'auxiliaire et, à certains égards, le suppléant du père de famille », déclare Jules Ferry aux instituteurs dans la circulaire du 27 novembre 1883. Pour le maitre d'école, cela signifie inculquer aux enfants quelques principes de bonne conduite et les mettre lui-même en pratique, à l'école et en dehors.

Dans les villages, les classes sont à trois niveaux, ou « divisions » : petits, moyens et grands. La salle comporte trois rangées de tables, accueillant chacune les élèves d'un même niveau. Pendant que le maitre s'occupe d'un groupe, les autres écoliers s'attellent à des exercices. Ils travaillent seuls, en silence, et n'ont aucun droit de se déplacer. Sauf si les effectifs sont trop réduits, garçons et filles sont séparés. L'école a lieu du ler octobre à la fin juillet ; un jour de repos par semaine est accordé, le jeudi.

Chaque matin, avant d'entrer en classe, le rituel est le même : dans la cour, les enfants s'alignent en deux rangs parallèles et présentent leurs petites mains au maître, la paume d'abord, puis le dos.

Gare à ceux qui ne les ont pas lavées : ils doivent aller se débarbouiller à la fontaine et seront privés de récréation. Enfin, la cloche sonne, les enfants entrent sagement dans la classe, chacun se dirige vers son pupitre, les bons élèves au premier rang, et les cancres au dernier. Tous attendent que le maitre, juché sur son estrade, ait donné l'ordre de s'asseoir. Aux murs de la classe sont accrochés des cartes de géographie, des tableaux d'histoire de France, la déclaration des droits de l'Homme et deux affiches qui définissent le bon et le mauvais écolier. Au fond, on a installé la bibliothèque et le musée scolaire qui renferme des collections, des animaux empaillés en vue de la leçon de choses, et quantité d'ustensiles servant à montrer le système métrique, depuis le décilitre jusqu'a la chaine d'arpenteur.

Une fois l'appel fait et les encriers, les plumes et les cahiers posés sur les bureaux, l'instituteur inscrit sur le tableau noir la maxime du jour et la commente : « L'oisiveté est la mère de tous les vices », « Bonne renommée vaut mieux que ceinture dorée »... Puis suivent les leçons et les exercices usuels : selon le niveau, on s'exerce à compter, à l'aide du boulier, on apprend la règle de trois, les fleuves de France. On récite, debout à côté du maître, les bras collés au corps et d'une voix un peu chevrotante, une poésie de Lamartine ou une fable de La Fontaine.

Attention aux erreurs... Elles provoquent fatalement des coups de règle sur le bout des doigts, l'obligation d'aller au piquet ou de faire vingt tours de cour... Plusieurs heures par semaine, les filles s'exercent à la couture et au tricot tandis que les gargons s'adonnent à des travaux de menuiserie et d'agriculture. En fin d'année, les épreuves du certificat d'études attendent les plus grands.

Le succès de cet examen auprès des familles est incontestable, et beaucoup en font une question de prestige. (Extrait du village d'autrefois Muriel RUDET)



-JOURNAL NUMÉRIQUE- PAGE 4

ECOLE MATERNELLE HURE

Désormais Mesdames CYNTHIA GIRARD et JOANNA PUYUELO encadrent respectivement 24 et 25 enfants dans notre école.

TIMEO, LOUNA, ANWAR, LYNDON, SAMAEL, MARGOT, GABRIELLA, LORENZO, LEA, ETHANN, ANAELLE, THIMOTE, YLAN, OTHMAN, ELIA, AARON, CLARISSE, JULIETTE, EMNA, LILI, THEA, THIAGO, MALO, WENDY.

JEAN, AURELIE, YELENA, LUKAS, CASSIEL, NOHE, ENES, LAURA, ADRIEN, ELLA, ALYCE, NATHEO, JULIETTE, LISA, TONY, LOUANE, MELINE, SIENNA, CANDICE, PAUL, THOMAS, KAYLIAN, LEO, MARILYS.

Ces enfants sont répartis sur les deux classes, de manière équilibrée entre les petites et moyennes sections.

L'encadrement est toujours réalisé par le personnel du SIVOS : ELSA à la restauration, ANNIE pour le périscolaire, SANDRINE et CELIA en tant qu'ATSEM (L'Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles accompagne tout au long de la journée les enfants de maternelle dans leurs activités).

Vous pouvez retrouver les menus de vos enfants sur le site <u>www.hure33.fr</u>

Toutes les conditons étaient requises pour que la rentrée se passe dans de bonnes conditions, mais la météo en a décidé autrement.

En 2021, des travaux de réfection de la toiture de la classe de maternelle (la plus récente) avaient été engagés afin de palier à des infiltrations d'eau lors de fortes pluies sous vent d'Ouest, par l'installation d'un film sous toit.

Comme d'habitude, les enseignantes et les ATSEM avaient mis tout leur cœur, leur dynamisme pour réorganiser les classes, préparer l'environnement pour un accueil optimal haut en couleurs.

Malheureusement, le deuxième jour de cette rentrée, des abats d'eau ont provoqués des d'infiltrations plus ou moins conséquentes dans les deux classes, par le débordement du chéneau.

Le SIVOS, qui a en charge notamment les bâtiments, a validé cette semaine le devis du charpentier pour éviter que ces dégâts se reproduisent. La solution pérenne doit passer par la réfection de la partie basse de la toiture.

Actuellement, côté Ouest, nous avons un chéneau qui est intégré directement dans le gros œuvre donc non visible. La solution technique la mieux adaptée à nos évolutions climatiques semble être la gouttière apparente, plus classique, mais qui sera opérationnelle en cas de forte pluie et/ou de grêle. Ces travaux, non prévus au budget, s'élèvent à environ 3 000 €.





-JOURNAL NUMÉRIQUE- PAGE 5

URE ENVIRONNEMENT



A plusieurs reprises, il a été constaté que emplacements les réservés aux containers à verres n'étaient pas respectés. le On conçoit, lorsque ces derniers sont saturés, on peut être tenté de laisser la poche de verres au pied des containers.

Désormais ce sont aussi des encombrants et autres détritus qui sont

jetés sur la dalle en béton et/ou dans les fossés.



Certains d'entre vous, d'entre nous, sont passionnés de nature. Vous êtes équipés de caméras dites de chasse, vous souhaitez partager vos photos, n'hésitez pas à

venir vers nous. Cela permettrait de les partager à un plus grand nombre de personnes. On pourrait être étonné de voir ce qui se passe à certaines heures de la journée.....

SECURITE ROUTIERE:

Nous avions lors d'un numéro précédent de notre gazette, évoqué les nombreuses priorités à droite qui jalonnent encore notre commune.

Nous travaillons, avec la commission voirie, sur la pose de STOP à certains endroits stratégiques.

Cela devrait éviter certains risques pour les personnes circulant en voiture ou à vélo.



En fonction de leur position, cela devrait « casser » la vitesse parfois excessive, que nous constatons bien trop souvent.



Le contrat d'entretien des bornes a été reconduit avec le SDIS 33. Ce dernier va démarrer une campagne de vérification des bornes de la commune. Nous continuons, de notre coté, à entretenir les abords et matérialiser les maçonneries avec de la couleur blanche. Travaux du 3 au 11 octobre 2022.



-JOURNAL NUMÉRIQUE- PAGE 6

Troubles de voisinage : bruits de comportement

Les bruits de voisinage sont des bruits générés par le comportement d'une personne ou d'un animal et causant des nuisances sonores. Ils peuvent être sanctionnés, dès lors qu'ils constituent un trouble anormal, se manifestant de jour ou de nuit.

Les bruits de comportement sont tous ceux provoqués de jour comme de nuit :

- par un individu, locataire ou propriétaire d'un logement, (cri, talons, chant, fête familiale, ...),
- ou par une chose (instrument de musique, chaîne hi-fi, téléviseur, outil de bricolage, pétard et feu d'artifice, pompe à chaleur, éolienne, électroménager, ...),
- ou par un animal (aboiements).

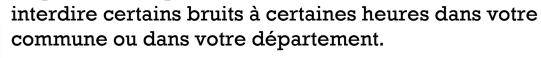
Lorsque ces bruits sont commis la nuit, on parle de **tapage nocturne**.

Il n'existe pas d'heures précises pour définir le **tapage nocturne**. Pour être reconnu comme tel, le bruit doit avoir lieu quand il fait nuit, c'est-à-dire entre le coucher et le lever du soleil. Lorsque le bruit est commis la nuit, l'infraction pour **tapage nocturne** existe même lorsque ce bruit n'est pas répétitif, ni intensif, ni qu'il ne dure dans le temps.

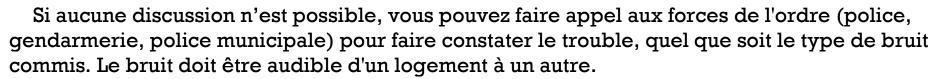
Il y a **tapage nocturne** lorsque:

- l'auteur du tapage a conscience du trouble qu'il engendre
- et qu'il ne prend pas les mesures nécessaires pour remédier au tapage

Un arrêté relatif au bruit (exemple : arrêté préfectoral) peut



Il est recommandé d'engager des démarches amiables (entrevue, envoi d'un courrier, recours à un conciliateur de justice, ...).



Une amende forfaitaire peut alors être infligée à l'auteur du trouble, pour un montant de :

- 68 € si l'auteur des troubles règle l'amende immédiatement ou dans les 45 jours suivant le constat d'infraction (ou l'envoi de l'avis d'infraction s'il existe)
- 180 € au-delà de ce délai

L'auteur du trouble se voit également confisquer la chose qui a servi ou était destinée à commettre l'infraction ou la chose qui en est le produit.

À savoir, une personne victime de multiples menaces ou insultes pour de faux motifs de nuisances sonores peut également porter plainte pour harcèlement.

Pour la fête de Hure, un arrêté municipal fixe les heures de fin d'animation musicale pour chacune des soirées.



-JOURNAL NUMÉRIQUE- PAGE 7

BIBLIOTHEQUE

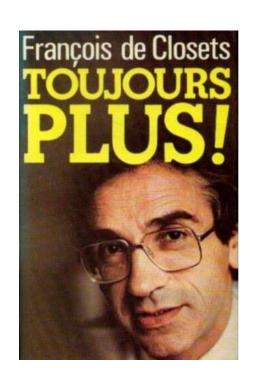


Les livres, mis à votre disposition principalement par les habitants de notre commune, sont régulièrement mis à jour du fait des rotations entre les apports et les retraits.

Le choix s'est porté sur un livre de 1982, comme d'habitude, la page a

été choisie au hasard par votre serviteur.

[Ce rapide tour d'horizon permet d'entrevoir ce qui pourrait être une philosophie de l'argent et quelles conséquences pourraient en résulter. Premier principe : la richesse récompense le mérite, la solidarité compense l'injustice. Le « mérite » pris au sens économique. C'est bien clair. Ce n'est pas la vertu, encore moins la sainteté. Il signifie simplement l'affrontement ouvert, régulier et permanent du marché concurrentiel...]



Le rapport, demandé par la commune au SIPHEM sur l'étude énergétique de certains bâtiments.



nous a été remis. Différentes propositions chiffrées aides, cela pourre devraient nous permettre de préparer les prochains charge pour la content budgets et demandes de subventions. La crise des étant galopante, les chiffres annoncés dans le rapport ne sont déjà, pour certains, plus d'actualité. Néanmoins, les gains sont significatifs sur du long terme.

La commission bâtiments va étudier le dossier avant de faire une synthèse au conseil municipal, afin de préparer les demandes de devis et subventions. Un dossier qui devrait, s'il voit le jour, s'étaler sur plusieurs années. Le montant des travaux a été estimé entre 70 000 € et 100 000 €, et si on prend en compte les aides, cela pourrait faire un reste à charge pour la commune entre 25 000 € et 35 000 €. Avant cela, la toiture de la mairie et de la salle des fêtes sera refaite courant mars 2023.



Pêche dans le canal :

Jolie prise cet été, un silure de quelques centimètres.

Nous vous laissons deviner ses mensurations...

indice: le pêcheur mesurant deux mètres, environ.



-JOURNAL NUMÉRIQUE- PAGE 8

URE ENVIRONNEMENT

Le jardin potager, mis en place par le **Conseil** Municipal des Jeunes, a pû voir le jour cette année. Les conseils de nos aînés. experts en jardinage, ont permis un développement prométeur, et ce malgré période estivale une particulièrement chaude. Les arrosages avec l'eau de récupération ont permis de

goûter à quelques tomates, melons et aubergines. Merci aux volontaires qui n'ont pas oublié le jardin cet été.

Les derniers jours du mois d'Août on été fatals pour nos jardins. Tous les légumes, à maturité ou non, ont été

des contre lesquels nous n'avons pas encore trouvé de remèdes BIO et efficaces.

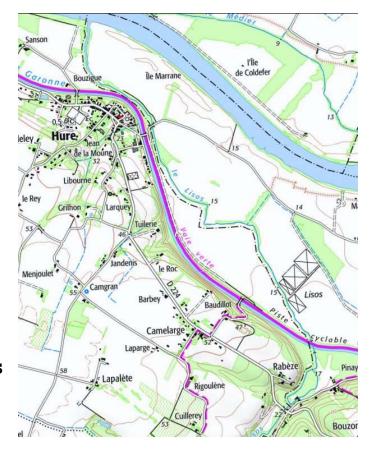


LE LISOS : SITE NATURA 2000

Le Lisos prend sa source dans le département du Lot-et-Garonne, sur la commune d'Antagnac, et se jette en rive gauche dans la Garonne entre les communes de Hure et de Meilhan-sur-Garonne. Il sert de frontière naturelle entre ces deux communes et leurs départements. La longueur de son cours est de 26,5 km linéaire.

Communes traversées:

- Lot-et-Garonne: Meilhan-sur-Garonne, Saint-Sauveur-de-Meilhan, Antagnac.
- Gironde: Hure, Noaillac, Aillas, Sigalens, Grignols, Cours -les-Bains, Cauvignac, Masseilles.





Nous envisageons, le Conseil avec Municipal **Jeunes**, de faire un tour à vélo le long du LISOS pour répertoirier les déchets véhiculés par le courant, ou les déchets amoncelés après les différentes crues.



URE ENVIRONNEMENT Ces déchets. se

retrouvent ensuite dans la Garonne, puis dans la mer.

Nous reviendrons vers vous pour parler de ce projet.





-JOURNAL NUMÉRIQUE- PAGE 9



La COVED Environnement, prestataire de collecte des ordures ménagères pour l'USTOM, a informé la mairie d'une anomalie de collecte suite à stationnement gênant en date du 08/08/2022 dans la rue de l'église.

Le ramassage des ordures est réalisé avec deux types de camions.

Les ordures ménagères sont collectées avec un véhicule de 19 tonnes, les produits recyclés le sont avec un camion de 26 tonnes, donc moins maniable.

Madame le Maire, pour la 3^{ème} fois, a adressé un courrier destiné aux riverains.

« Même si cette rue est étroite, elle doit permettre la circulation à toute heure des véhicules de service ou de secours.

Aussi, je demande à tous de porter attention à la manière dont vous ou vos invités peuvent se garer; le parking de la place publique n'est qu'à quelques mètres et est à votre disposition de jour comme de nuit, à l'exception des deux places arrêts minutes.

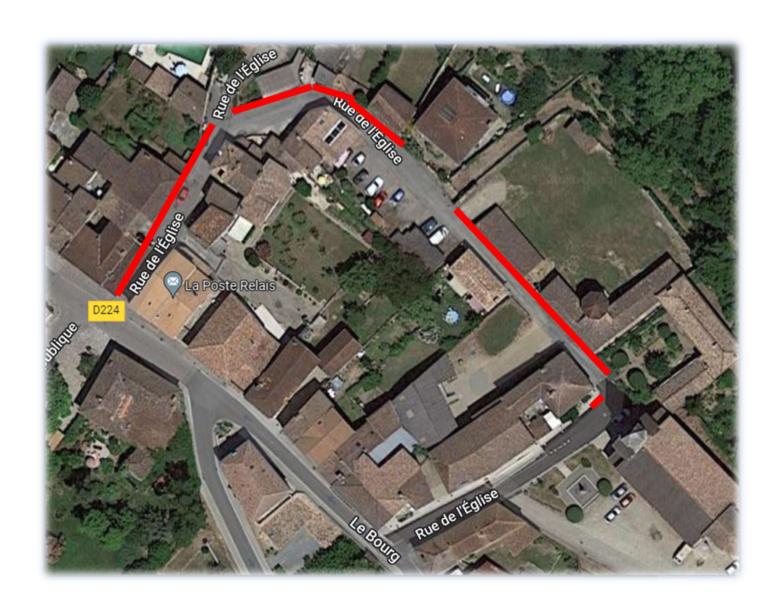
Ce courrier est adressé à l'ensemble des habitants de la rue puisque vous avez tous subi ce désagrément de noncollecte.

Les zones matérialisées en rouge indiquent les risques d'obstruction à la circulation des camions de ramassage.

Nous vous proposons de vérifier si, la veille de chaque ramassage, la circulation n'est pas délicate du fait de la présence de véhicules.

Tous les 15 jours, il est conseillé de se garer soit dans votre cour, soit sur la place publique ou la place de l'église.

Si nous n'obtenons pas de résultats probants avec cette approche civique, nous matérialiserons au sol des zones de stationnement gênant avec les contraintes que cela va engendrer pour de nombreuses personnes. Nous comptons sur vous. »





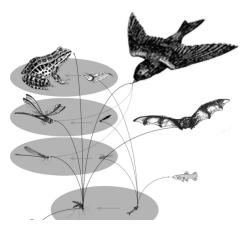
-JOURNAL NUMÉRIQUE- PAGE 10

MADS QUE FATT LA MADRIE FACE A LA PROLIFÉRATION DES MOUSTIQUES ?

Beaucoup se plaignent, et à juste titre, de l'attaque en règle des moustiques depuis quelques répulsifs naturels et insolites. mois!

particulièrement piquante!

Malheureusement, la commune ne peut rien de film alimentaire. faire à elle seule, étant soumise par l'Agence Régionale de Santé, organisme traitant de la santé une législation très stricte.



Nos comportements individuels sont donc acteur de la lutte contre syndicats lui-même. habitants. citoyen Aussi, nous souhaitions vous rappeler quelques

points d'eau stagnants : petits récipients, encombrants, ...

- Changer l'eau des plantes et des fleurs une <u>piege-anti-moustique-tigre-maison/</u>. des pots de fleurs.
- Vérifier le bon écoulement des eaux de pluie et nettoyer régulièrement les gouttières.
- moustiquaire ou un simple tissu.
- Couvrir les piscines hors d'usage et évacuer l'eau stagnante.
- Favoriser au maximum la vie des hirondelles, l'utiliserions pour le bien-être de tous et en libellules, chauves-souris prédateurs du moustique.

Pour vous protéger il existe de nombreux répulsifs : spray, crème, serpentins fumigènes, ...

du tout la même efficacité qu'à une époque... solutions pour combattre ce satané moustique ... respectueux de la santé des humains, ils sont sélectifs, afin de garder en vie la biodiversité qui Emblème bien malgré lui de notre région. existe autour du milieu où vit le moustique.



Il convient donc de s'orienter vers d'autres

Aujourd'hui nous mettons de nouveau en avant Et on peut dire que la saison 2022 est le marc de café. Pour préparer cet insecticide naturel, il vous faut laisser le marc de café sécher dans un récipient couvert de papier aluminium ou

Lorsque le marc est sec, vous n'avez plus qu'à le publique (bien connu au moment de la Covid...) à faire brûler avec une allumette. Le marc se consumera comme de l'encens et la fumée éloignera alors les moustiques et autres insectes.

> En parallèle, la Mairie prend l'engagement pour essentiels. Le principal la saison 2023 de se rapprocher des différents départementaux compétents pour la prolifération reste le obtenir des pièges qui pourront être distribués aux

> Pour les plus bricoleurs d'entre vous, vous gestes simples comme: pouvez d'ores et déjà préparer vos pièges fait - Supprimer tous les maison via le tuto :

https://protection-nuisibles.com/fabriquer-unfois par semaine et supprimer les soucoupes ouvrirons une réflexion pour associer les écoles à la création de ces pièges en quantité.

Cependant, traiter le problème à l'échelle d'une - Couvrir les réservoirs d'eau avec un voile commune n'a pas le même effet que traiter toute la région et en même temps.

> Si nous avions la recette magique, nous autres particulier des bébés, des personnes allergiques, ... mais la Mairie (en ce domaine) n'a pas toutes les solutions immédiates.

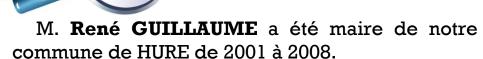
> > Le prétendre ne serait pas responsable.

Mais les produits utilisés aujourd'hui n'ont plus Néanmoins nous continuerons de réfléchir à des



-JOURNAL NUMÉRIQUE- PAGE 11

Pour ce numéro, nous rendons hommage à M. **René GUILLAUME**, ancien maire de HURE qui nous a quitté cet été.



Il a, depuis son enfance, trouvé refuge sur la commune pendant la dernière guerre.



Ensuite, à de nombreuses reprises pendant les vacances scolaires, il y a séjourné avant de venir s'y installer définitivement.

Il a donné son temps, s'est son énergie, dévoué pendant sept années pour le bien de administrés, ses entouré des membres de son conseil et soutenu ses par Chacun adjoints. témoigner, pourra selon ses désirs, des qualités d'abnégation et de désintéressement de notre ancien maire.

Cet ancien chef de cœur des "Amis de la chanson" a été élu Maire de Hure, après avoir été sollicité par des administrés. Comme l'a si bien dit **Chantal PICON**, il est ainsi devenu Chef de son village de cœur...



1888	1903	DESPIN	Bernard
1903	1908	GALISSAIRE	Guillaume
1908	1925	BUROLLEAU	Henri
1925	1935	PAULY	Jean
1935	1959	BUROLLEAU	Louis
1959	1971	BENTEJAC	Jean
1971	1983	LUSSAC	Pierre
1983	1989	DUBOURG	Robert
1989	1992	PINGUET	Jean
1992	2001	JAKTARD	Alain
2001	2008	GUILLAUME	René
2008	2020	PICON	Chantal
2020		MORIN	Mylène

Tout le village le remercie encore pour les actions menées pendant ces 7 années, et encore ces derniers mois, en nous aidant à faire progresser notre gazette.



HURE EN GYM: Les cours ont repris pour cette nouvelle

saison. Vous êtes attendu(e)s, quel que soit votre âge, votre sexe, votre condition physique, pour des cours de découverte ou une inscription sur la durée. Les cours ont lieu tous les jeudis de 19 h 30 à 20 h 30 à la salle des fêtes de HURE.

Si vous avez des équipements de Fitness dont vous souhaitez vous délester, nous sommes intéréssés.



-JOURNAL NUMÉRIQUE- PAGE 12



Ces journées du patrimoine ont été une première pour notre commune.

Nous avons essayé, pour cette première édition, de mettre en avant à la fois l'église Saint Martin et ses richesses matérielles et immatérielles, de faire découvrir les mosaïques installées sous l'ancien préau de l'école maternelle.

A la salle des fêtes, une présentation d'archives, de mosaïques et de photos a été mise en avant par



l'association des Hurons du Canal, présente sur la journée. Cela a permis de retracer les évolutions de la commune à travers ses habitants.



Journées européennes du patrimoine 16,17 et 18 du patrimoine 2022

Nous essaierons, pour la prochaine édition, d'aller encore plus loin. Si de votre côté vous avez des trésors à partager, à prêter le temps d'une journée, nous serions preneurs. Il était plaisant de voir des échanges inter générationnels autour de telle ou telle photo. Les anciennes cartes mises en exposition, datant du 18 et 19ème siècle, ont servi pour le projet d'adressage; certains noms de voies seront ré-utilisés.



L'école de Foot HURE-FONTET a repris des couleurs.

Les entrainements ont débutés à la fin de l'été, et ont permis à d'effectuer jeunes nos quelques déplacements dans les clubs des environs.

Malgré quelques turbulences véhiculées par les réseaux sociaux, la dynamique est toujours d'actualité.

Contact N.MAURIAC 06.64.06.28.08



Merci aux sponsors locaux qui Nous souhaitons une longue vie ont permis d'équiper nos à cette nouvelle association jeunes joueurs.



sportive.



-JOURNAL NUMÉRIQUE- PAGE 13



C'EST PARTI POUR UNE NOUVELLE

LES RANDOMEURS DU HAUF

SAISON DE RANDONNÉE

La période estivale de congés a pris fin pour nombre d'entre nous et avec elle, le travail a repris. Les plus jeunes ont effectué leur rentrée et celles et ceux qui ne travaillent plus ont repris leurs habitudes!

C'est le moment pour toutes et tous de faire le point sur les activités de la saison qui démarre : activités sportives, écriture, couture, chant, cuisine...?

Si vous avez envie de découvrir ou de reprendre la marche, de randonner dans notre belle région, voire au-delà dans les départements limitrophes, l'association des Randonneurs du Haut-Entre-deux-Mers (RHEM) vous propose un programme varié de balades et de randonnées pour tous les goûts (de 5 à 25 km), de la marche nordique, des sorties le dimanche, des séjours en plaine ou en montagne...

Affiliée à la Fédération française de randonnée pédestre et labellisée Rando Santé® depuis mars 2021, les RHEM vous invitent à venir découvrir leurs activités et vous offre trois essais gratuits pour tester vos capacités, faire connaissance avec le groupe et avec notre équipe d'animateurs qualifiés.

L'association organise aussi tous les ans une manifestation pédestre majeure ouverte à tous « Escapade en Haut Entre-deux-Mers », sur un lieu différent à chaque fois. L'édition 2023 aura lieu le dimanche 2 avril à Saint-Vivien-de-Monségur.

Si vous voulez en savoir plus et vous imprégner de l'esprit des RHEM, vous êtes invités à consulter notre site www.randorhem.fr

Président : Olivier Juillet

Contact: contact@randorhem.fr ou 06.40.73.65.21

Bonne rentrée à toutes et à tous et à très bientôt sur les chemins.

TERRAIN DE PÉTANQUE :

Pour permettre aux différentes équipes inscrites au tournoi de pétanque, lors de la fête du village, de jouer dans les meilleures conditions, le comité des fêtes a sollicité le conseil municipal pour l'agrandissement du terrain.





La municipalité, pour aider à la réalisation de ce projet, a participé à hauteur de 1 800 €, pour l'achat des matériaux.

Bravo aux bénévoles qui ont œuvré pour l'accomplissement de cette nouvelle aire, en réalisant en autre l'important terrassement



-JOURNAL NUMÉRIQUE- PAGE 14



Article Mots mêlés: Les races de chats

Dans cette édition, après avoir mis en avant la race canine, nous mettons à l'honneur nos amis les chats

JCYUVFMFÇQOLDOLDNISSYBAGYABMOB SOHIMTGFCLWOIGBHVRWEFXNYHP C H K Y Y S U D I S J Y U Ç I Y V W I M F G Y Q W OGEHDMDEEWLEIVSKLGKÇMRWZM RLYRÇNRSOFDZOZWOLAKNIKHHZLW Z Z V G Ç I I R Z B B E D S P O C D J A U X X K J X C W BTROVWBHKWASIHDEQLÇSSRMVFAMKRO LRARIXHWEBÇCTÇJÇZDMREAFOY A O R C I J O Q C P D X P Y T N U J C E D S W X B ROQZIFÇPESEMUBVUGGAPZSTQVTOHWF N W S I K C N J I B M C L M T X W C D E V I C M Y L S PNOLJRENRYWQGXTWXQSHÇOPGF SITVXRNEDGUÇNOHCVOMIGHIJAD JCQDELLRÇRPFTNWPFZBPZJBK0JXRGL N Q Q E S F N A N A A N A Z H T L U Ç G O U Q G D M M L H Z OWZXZAHDLJICEQLUEURMAPCUTCAJWM MIGYKFVGQKDGAKGQFLYAIHJNYGXIBÇ PANYR D F A H F Ç C G M M I T B U C Y X A N N B M H S S VONBBHBCNMQWEBSMHVEYOICEAHU SNSMOLXYARLVHE E В WOHARXECPSIIRRR S Z ZUUJMOIIKIYHQWKRHUNKULYWRMNLQR W B B B N D A Q F H G Q Q U X X N J L E Ç J T A R O K I V Y RSXQRYXYZPWHDVIPUZJPCPLNCXRAUX ÇLOFXRUWZTAPVWOGILHRÇOJGCBB IÇSAÇCOPF HUWQNZOLLEZTCPWG SI K G P A A N E B E L U N G G S G V U X A Ç T W N N LXRWXRAKDWHMBÇRSÇDNREGYJNÇLBWC W N Z A L T N H V D T K U L Ç F B C X G V R B W Ç G R B K P K L Z V O L Y H T S D F O B F E A P C F C B J V I O L M S A

ABYSSIN BENGAL BOBTAIL BOMBAY BUMESE



Je suis un M.....



Je suis un B.....

KINKALOW KORAT LAPERM MAINECOON MANX MUNCHKIN NEBELUNG OCICAT PERSAN SAVANNAH SIAMOIS SPHYNX



Je suis un S.....



-JOURNAL NUMÉRIQUE- PAGE 15

INAUGURATION de la place René et Mauricette BEAUCAILLOU



28 Mai 2022

(photo journal Sud Ouest)

Cet après midi du 28 Mai 2022 a été marqué par de nombreux messages lus à la fois par les enfants du conseil municipal des jeunes, des élus, une sénatrice.

Mais ce que nous retenons avant tout, ce sont les moments d'émotions partagés avec CLAIRETTE, sa famille, et la famille BEAUCAILLOU. Encore merci à toutes celles et tous ceux qui ont contribués à faire de cette journée un évènement auquel la commune est fière d'avoir contribué.

Heureusement, on continue à s'intéresser à une partie de la population qui ne s'est pas laissée embarquer par le flot de la haine.

En rendant aujourd'hui cet hommage à des gens simples, nous rendons hommage à ceux qui ont fait, en 1944, leur devoir d'être humain.

Ils n'avaient pas besoin de grands principes pour aider d'autres humains, encore moins des enfants en détresse.

La famille BEAUCAILLOU a, en 1944, protégé une enfant, parce que c'était une enfant.

Je vais vous citer une phrase partagée avec Mauricette: «Il me suffit de savoir que les maîtres d'école et les professeurs parleront de toute cette horreur inqualifiable à leurs élèves, pour que l'hommage à mon tonton et ma taty tienne ses objectifs ».

Il faut surtout que les générations futures soient informées de ce qui s'est passé.

On dit toujours "PLUS JAMAIS ÇA", mais malheureusement ça continue d'une autre façon, tout aussi inhumaine...

Nous le savons tous, l'ambivalence est au cœur des relations humaines.

Certains avaient décidé d'obéir pour se sentir tranquilles, d'autres ont fait confiance à leurs sentiments personnels.



-JOURNAL NUMÉRIQUE- PAGE 16

Le dimanche 16 octobre 2022, les communes de HURE et FONTET se mobilisent pour cette cause qui nous concerne toutes et tous.

Une marche commune est organisée sur nos deux villages.

Bloquez la date dans vos agendas. Venez nombreuses et nombreux.

« A chacun son style contre le Cancer du Sein »

Départ à 8 🗓 30 de la mairie de Fontet.

Ravitaillement à **9 H 45** à la salle des fêtes de Hure.

Arrivée et apéritif à 12 🎛 à la mairie de Fontet.



Es ja la fin de seteme!

Lo mes a començat dab la dintrada de les classas.

Au cap de dus mes de vacanças, los drôles son partits à l'escola.

Benlèu que quauquds adultas au reprès lo camin deu tribalh au mes de seteme.

OCCITAN CLASSES

Bona dintrada a tots. Noélie MAUGENET

Les numéros d'URGENCE



SAPEURS POMPIERS

POLICE SECOURS
Pour signaler une infraction
Qui nécessite l'intervention
immédiate de la police





Numero d'appel d'URGENCE EUROPEEN Si vous êtes victime ou témoin d'un accident dans un pays de l'Union Européenne

POLIC

POLICE SECOURS

SAMU

NUMERO URGENCE PERSONNES SOURDES MALENTENDANTES NUMERO URGENCE EUROPEEN

Comité de rédaction : Sabrina, Mylène, Johnny et Gilles.

